



## AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

### *Jubilé du jumelage des trois Saint-Oyens*

En vue de l'organisation du 20<sup>ème</sup> anniversaire du pacte d'amitié avec nos amis français et italiens de St.-Oyen, la Municipalité cherche des personnes bénévoles pour venir compléter le comité d'organisation en place et qui comprend actuellement trois membres. La fête aura lieu dans le courant de l'été 2006.

Pour plus d'informations **MERCI** de contacter Mme Marguerite Haldi, Municipale au no 021 828 31 78 ou 079 474 57 71.

\*\*\*\*\*

### *Chiens errants*

Nous rappelons le règlement communal de police - chapitre 2, articles 23, 24, 26 et 27, dont nous avons annexée une photocopie.

Les propriétaires de chiens sont une nouvelle fois avisés de se conformer strictement aux articles du règlement précités, en prenant toutes les mesures utiles et nécessaires à la sécurité publique dans l'ensemble du périmètre du village.

Merci de votre compréhension !

**La Municipalité**

Saint-Oyens, le 12 avril 2005